

MORATOIRE Horaire de 12 heures

Soulignons d'emblée que votre comité de négociation dans son bulletin spécial Info-négo du 9 décembre 2015 informait ses membres que des pétitions sur les horaires de travail notamment sur l'horaire dite *hybride*, comptant plusieurs milliers de signatures ont été déposées auprès de la partie patronale, soulignant ainsi l'importance de cet enjeu.

Vous comprendrez donc qu'il est crucial qu'aucune « *négociation parallèle* » sur le sujet ne puisse avoir lieu auprès des membres durant la présente ronde de négociations.

De plus, il serait également dommageable pour les membres que ceux-ci se prononcent pour ou contre l'établissement d'un horaire de 12 heures dans leur unité, sans connaître au préalable le contenu d'une **éventuelle** entente de principe touchant entre autres, les horaires de travail.

En conséquence, l'APPQ tient à informer ses membres que leur Conseil de direction a adopté, le 22 mars 2016, une proposition établissant un **Moratoire** concernant la possibilité de nouvelles implantations d'un horaire de 12 heures dans différentes unités, laquelle proposition est libellée comme suit :

Considérant que nous sommes présentement en négociation pour le renouvellement du contrat de travail;

Considérant que l'APPQ est en demande relativement aux horaires de travail;

Considérant que les horaires de travail sont un enjeu important de cette négociation;

Considérant que des représentants de l'employeur font la promotion de l'horaire de 12 heures directement auprès des membres;

Il est proposé qu'un moratoire soit imposé sur toute nouvelle instauration de l'horaire de 12 heures, jusqu'à la conclusion de la présente ronde de négociations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin d'informer l'ensemble des membres de l'existence de ce moratoire et de son application à compter du 22 mars 2016.

L'APPQ vous tiendra périodiquement informés du développement de ce dossier comme de l'ensemble de la négociation en cours.

Syndicalement vôtre,



Pierre Veilleux
Président

PV/sb

